MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

UNIVERSITE PARIS CITE

N°

Arrêté portant création d'une commission de choix des personnels du second degré candidats à l'affectation dans l'enseignement supérieur, année 2023

Le président d'Université Paris Cité,

VU le Code de l'éducation :
VU la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;
VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
VU la circulaire n°2011-1016 du 29 juillet 2011 ;

ARRETE :

Article 1er : La commission créée en vue de pourvoir le poste n°540 est constituée des membres dont les noms suivent :

Monsieur Hassine MOUNGLA, Université Paris Cité, Président
Monsieur Jérôme GUEGAN, Université Paris Cité, Vice-président
Madame Corinne DAUGAN, Université Paris Cité
Madame Carine LIVOTI, IUT de Blagnac

Article 2 : Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22/10/2025

Édouard KAMINSKI
Université Paris Cité
Pour le Président et par délégation
Benoît GELINEAU
Directeur Général Délégué des Ressources Humaines et des Organisations
Président d'Université Paris Cité